

EN BREF cette semaine :

Toutes cultures

Les adventices à surveiller. Un point sur les gros ravageurs.

Carotte

Quelques dégâts de sclérotinia. Le second vol de la mouche de la carotte toujours en cours.

Navet

Attention aux altises.

Brocoli

Deuxième vol de la mouche du chou.

Haricot

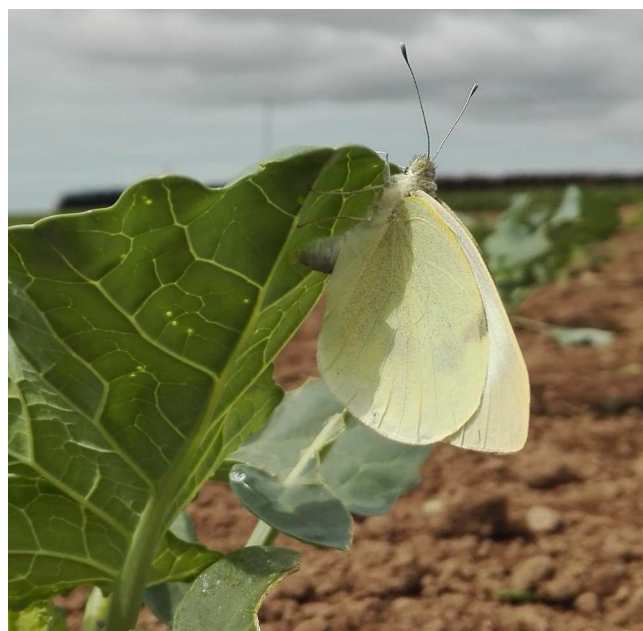
Pas de ravageurs, mais quelques foyers de sclérotinia sur les parcelles les plus précoces.

Céleri rave

Diminution de la pression des mouches.



Mouche de la carotte



Piéride du chou (ponte)



TOUTES CULTURES

Adventices :

Selon les cultures, les mêmes adventices difficiles à gérer se retrouvent. Sur carotte, séneçons, matricaires, renoués liseron et morelle. En haricot et flageolet, ce sont les amarantes, arroches, chénopodes, morelles mercuriales qui posent des problèmes.

La gestion des adventices sur ces dernières cultures peut être mécanique lorsque le contexte le permet. À noter que si cette pratique permet de limiter les applications, elle a tendance à relever les cailloux et occasionne des difficultés de récolte.

Gros ravageurs :

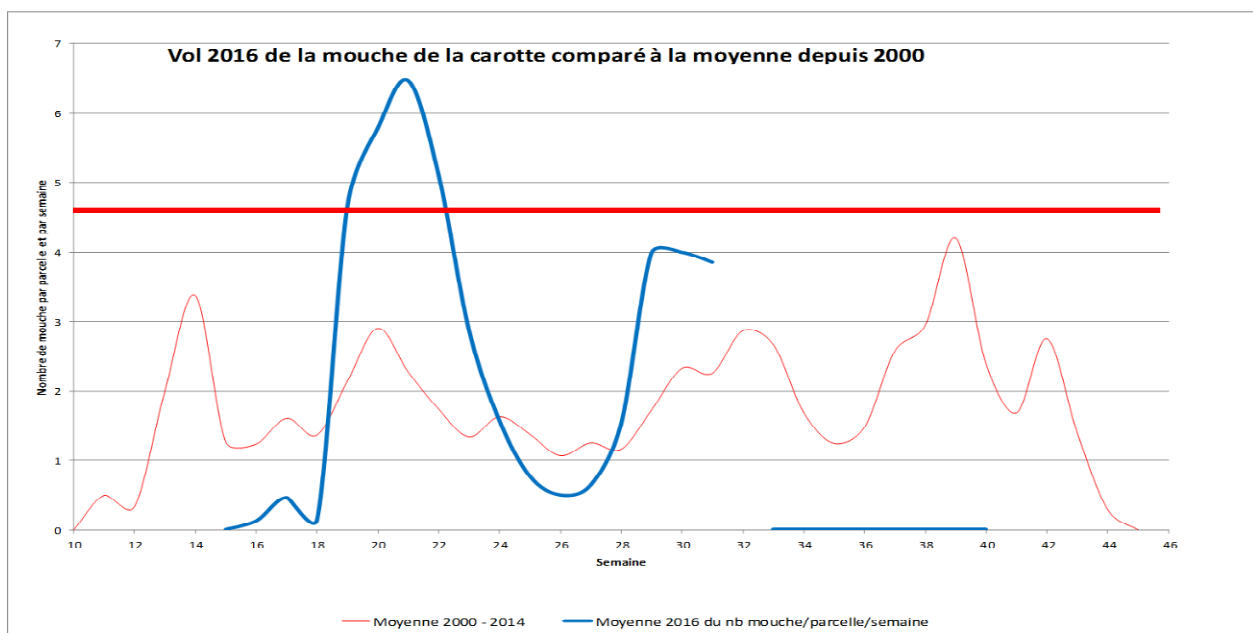
Outre les pigeons, déjà cités à maintes reprises, les choucas sont également responsables de dégâts sur les cultures, mais profitent d'un statut de protection au niveau national.

Hormis les oiseaux, si les petits rongeurs ne posent le plus souvent pas de problème, les lapins et les lièvres en revanche sont particulièrement friands de choux ou de haricots. Lorsque cela est possible, la meilleure solution est la mise en place de filets bas, autour des parcelles, avec la possibilité de les électrifier.

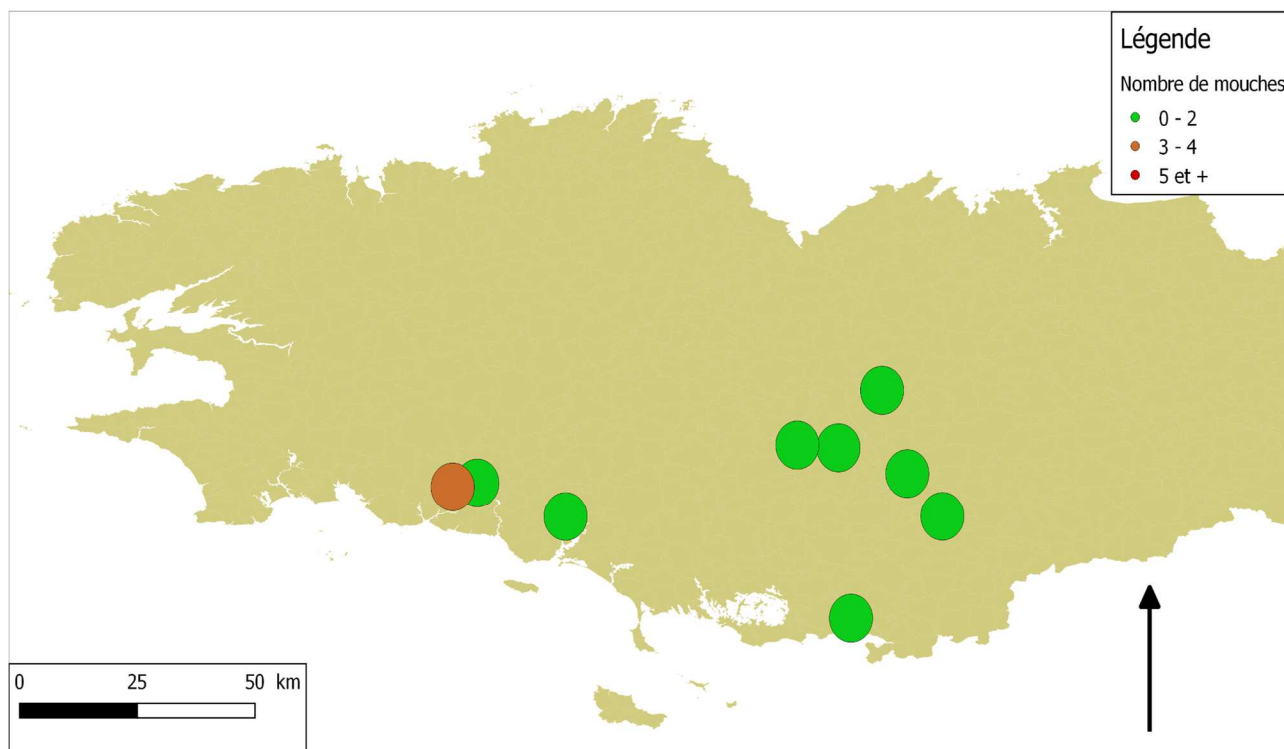
CAROTTE (jeunes carottes : récolte, grosses carottes : 12FV)

Mouche de la carotte : risque moyen

Comme souvent observé, les captures sont majoritairement enregistrées sur les parcelles de céleri rave, mais cela donne une idée de l'intensité du vol sur la région.



Il semble qu'un palier soit atteint pour le moment sur le deuxième vol. Comparé aux données des années passées, ce vol pourrait se poursuivre encore 2 semaines avant de diminuer.



La carte ne présente que les parcelles de carottes. Une parcelle au Trévoux enregistre les captures les plus élevées.

Maladie : *risque faible à moyen*

Sur les jeunes carottes, bien que la plupart des parcelles soient récoltées, il existe toujours un risque de voir se développer le sclérotinia. Au-delà de l'impact sur les carottes, cette maladie très polyphage nécessite d'être bien contrôlée afin de ne pas recontaminer les sols.

NAVET

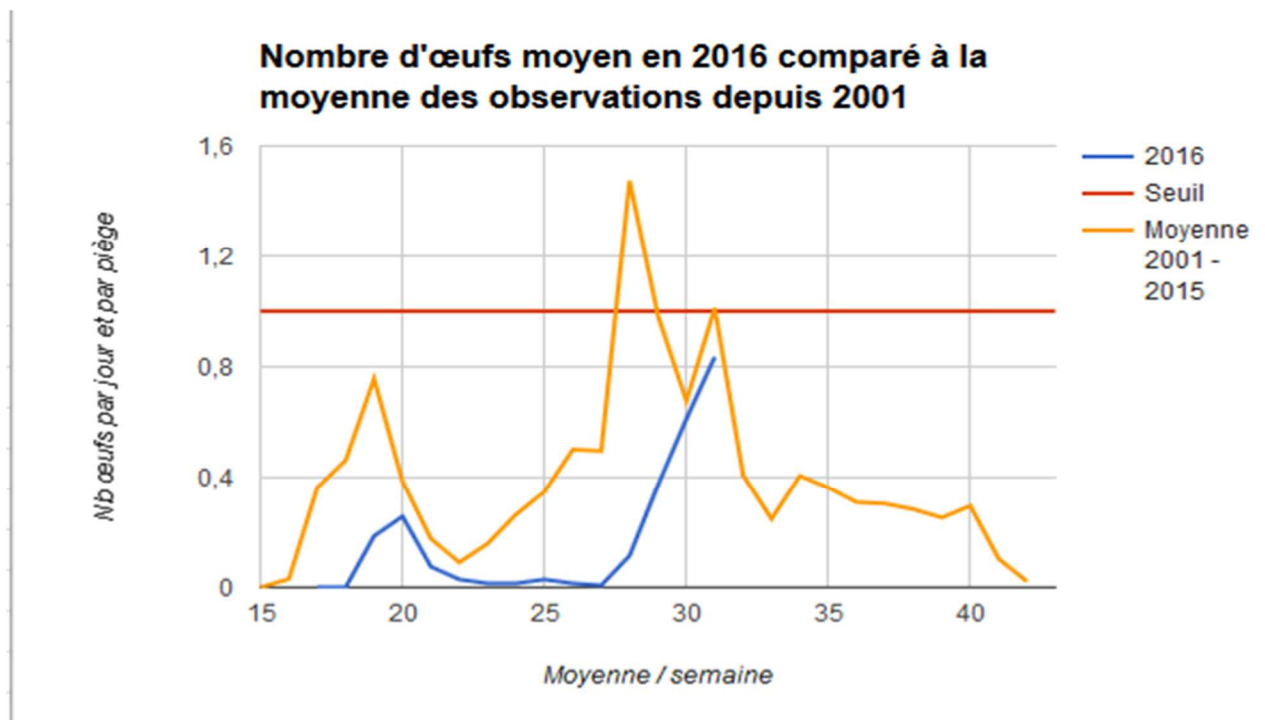
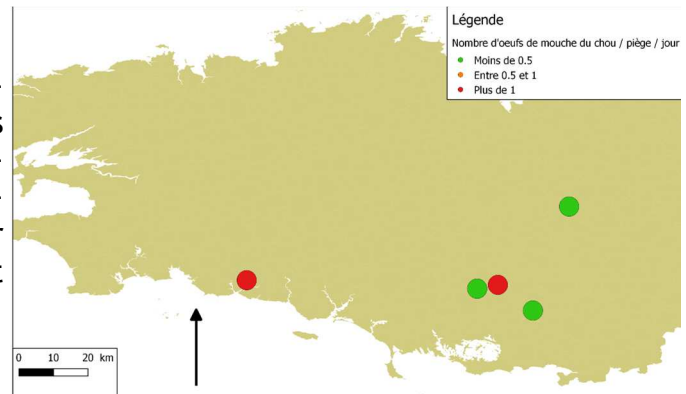
Altise : *risque moyen à fort*

Pour les parcelles semées, ou celles qui vont bientôt l'être, la vigilance vis-à-vis de ce ravageur est primordiale. Mal gérées, les altises peuvent détruire les plantes dès le stade cotylédon.

BROCOLI (récolte - nouvelle plantation)

Mouche du chou : *risque fort*

Depuis une semaine, les pontes ont fortement augmenté sur certaines parcelles du réseau, deux sur cinq dépassent notamment le seuil indicatif de risque théorique. Ce seuil de 1 œuf par jour et par piège est atteint à Riec sur Bélon (29) et à St Jean Brévelay (56). À surveiller.



Papillons : *risque moyen à fort*

Les piérides, du chou et de la rave, sont plus que jamais présentes sur les parcelles de brocolis. Il existe une régulation par les auxiliaires, notamment par des hyménoptères parasitoïdes, mais elle peut mettre du temps à s'installer. En cas de forte pression et en l'absence de protection, les choux peuvent être complètement défoliés par les chenilles. La vigilance est recommandée.

Autres ravageurs : *risque faible à moyen*

À mesure que les plantes se développent, l'impact exercé par les altises est de moins en moins préjudiciable.

Maladie : risque moyen à fort

Sur certaines parcelles sont observés des symptômes de mycosphaerella, taches noires circulaires, sur les feuilles sénescentes. Qui peut constituer une porte d'entrée à d'autres maladies.

HARICOT (première récolte pour les plus précoces)

Ravageurs : risque faible

Les captures de noctuelles défoliatrices (noctuelle gamma, heliothis) sont faibles sur tous les secteurs suivis (Ploermel, Vannes).

Maladie : risque faible à moyen

Les symptômes de maladies racinaires (fusariose) sont régulièrement constatés. Sur les parcelles les plus précoces, quelques foyers de sclérotinia sont faiblement observés, mais si un temps humide s'installe, le risque de voir la maladie se développer est accru. À surveiller.

CÉLERI RAVE (12 feuilles vraies)

Mouche de la carotte:

Les captures de mouche de la carotte sont en augmentation, avec une moyenne de 12 mouches par parcelle et par semaine sur les 5 parcelles de céleri rave du réseau.

Mineuse du céleri : risque moyen

Les captures sont nulles sur 4 des 5 parcelles. Sur celle de Lignol, il a été dénombré 23 mouches en semaine 30 et 33 mouches en semaine 31. LE second vol a débuté et la vigilance est donc de mise.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre Régionale d'Agriculture dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations réalisées eux-mêmes dans leurs cultures et/ou sur les préconisations de bulletins techniques.

L'ensemble des observations contenues dans ce bulletin a été réalisé par les partenaires suivants :
CECAB, TRISKALIA, COOPERATIVE ST YVI, UNILET

Direction de Publication
Chambre d'Agriculture de Bretagne
Antenne de Dinan ZA des Alleux
8E rue de la Bise 22100 TADEN
Tel : 02 96 85 89 42
Contact : Alix DELEGLISE

Rédaction : UNILET
6 rue Jean Marie Le Gall BP 35 - 29 393 Quimperlé Cedex
Contacts :
- Frédéric LE GUENNOU, Mathieu SANDRONE
Co animateurs légumes industrie 02 98 39 33 24

- Jean Luc PEDEN
Animateur légumes
Comité de Relecture :
UNILET, DRAAF-SRAL, Chambre Régionale d'agriculture